



FORMULAIRE DE DEMANDE

**SOUTIEN AUX PROJETS  
DE RECHERCHE**

CONTRAT DOCTORAL

**Acronyme de la thèse :**

Toutes les rubriques de ce formulaire doivent être complétées et les informations indiquées doivent être cohérentes avec le projet décrit dans le document « descriptif scientifique du projet ».

## 1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

### RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU CONTRAT DOCTORAL

Acronyme de la thèse :		
Acronyme du projet :		
Intitulé du sujet de thèse :		
Catégorie thématique principale du projet :		
Domaine scientifique concerné :		
École doctorale :		
Laboratoire d'accueil :		
N° RNSR : (Répertoire National des Structures de Recherche)		
Établissement d'accueil :		
Commune d'accueil :	Département :	
Date de début de la thèse :	Date de fin de la thèse :	

**Important** : les détails du projet sont à développer dans le document intitulé "descriptif scientifique du projet". Celui-ci est à déposer sur la plateforme AiR avec le présent formulaire et constituera le support dans le cadre d'une évaluation par l'ANR.

### ENCADREMENT DE LA THÈSE

Directeur de thèse :	
Nom :	
Prénom :	
Téléphone :	
Courriel :	
Co-Directeur de thèse :	
Nom :	
Prénom :	
Téléphone :	
Courriel :	
Laboratoire :	
Établissement :	

## ÉTABLISSEMENT DEMANDEUR

Nom de l'établissement (*bénéficiaire de la subvention*) :

### Gestionnaire administratif

Nom :

Prénom :

Téléphone :

Courriel :

## 2. DEMANDE DE FINANCEMENT À LA RÉGION

⚠  
Nombres entiers  
uniquement

Dépenses		Recettes			
Salaire de l'étudiant en thèse (36 mois)	117 000 €	Thèse non cofinancée		Thèse cofinancée (cofinancement acquis ou sollicité)	
		Subvention régionale sollicitée	€	Subvention régionale sollicitée	
				Cofinancement 1	
TOTAL		TOTAL	€	Cofinancement 2	
TOTAL		TOTAL	€	TOTAL	

Total des recettes = 117 000 €

La Région demande à être informée de la décision de l'organisme cofinanceur dès que celle-ci est connue, qu'elle soit positive ou négative.

## 3. CULTURE SCIENTIFIQUE TECHNIQUE ET INDUSTRIELLE (CSTI)

La Région engage chaque nouveau doctorant bénéficiant d'un financement régional dans une démarche de diffusion de CSTI. Le doctorant recruté devra réaliser 30 heures a minima au cours de sa thèse.

Décrire ci-dessous les actions potentiellement envisagées dans ce cadre

#### **4. INDICATEURS PRÉVISIONNELS DU PROJET**

Nombre de publications envisagées dans des revues internationales à comité de lecture ou ouvrages ou chapitres d'ouvrages :

Partenariats académiques envisagés pendant ou à l'issue du projet :

Partenariats privés envisagés pendant ou à l'issue du projet :

Autres financements publics acquis ou sollicités dans le cadre du projet :

#### **5. LISTE DES PIÈCES CONSTITUTIVES DE VOTRE DEMANDE À DÉPOSER SUR LA PLATEFORME "AIR"**

- Courrier de demande de subvention du responsable de l'établissement ou de l'organisme de recherche
- Formulaire de demande « Contrat doctoral »
- Document « descriptif scientifique du projet ». Dans le cas des projets « envergure » : il est demandé un unique descriptif scientifique commun à tous les partenaires du projet
- CV du directeur de thèse
- Pièce justifiant du cofinancement ou de la demande de cofinancement (le cas échéant)
- Avis favorable de l'école doctorale

## CONTACT

Direction recherche et enseignement supérieur  
Service recherche valorisation  
Nathalie MAGNIN-FEYSOT  
Emilie TOURLAND  
[contact.recherche@bourgognefranchecomte.fr](mailto:contact.recherche@bourgognefranchecomte.fr)

Les données personnelles collectées (nom, prénom, date de naissance, mail, adresse postale, RIB, pièces d'identité, etc.) sont traitées par la Région Bourgogne-Franche-Comté, service Recherche-Valorisation et ses prestataires, pour instruire et suivre les projets de chacun des dispositifs. Ces données sont conservées le temps de l'instruction de l'aide et selon les durées légales de conservation.

Conformément à la loi « informatique et libertés » n°78-17 du 6 janvier 1978 et au règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (Règlement Général sur la protection des Données), l'accès aux données concernant le candidat par ce dernier est possible, ainsi que l'effacement de ces données. Le candidat dispose également d'un droit d'opposition, d'un droit de rectification et d'un droit à la limitation du traitement de ses données. Ces droits peuvent être exercés par courrier à l'adresse suivante : Région Bourgogne-Franche-Comté / Service Recherche-Valorisation, 4 Square Castan, CS 51 857, 25 031 Besançon cedex, ou par mail à l'adresse suivante : [contact.recherche@bourgognefranchecomte.fr](mailto:contact.recherche@bourgognefranchecomte.fr).

Pour toutes questions relatives à la protection des données personnelles, le candidat peut contacter le Délégué à la Protection des Données par voie postale (17 boulevard Trémouille, CS 23502 - 21035 DIJON) ou par voie électronique ([dpd@bourgognefranchecomte.fr](mailto:dpd@bourgognefranchecomte.fr)).

**Ma Région** / avancer, partager

[bourgognefranchecomte.fr](http://bourgognefranchecomte.fr)



**RÉGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMté**